

**Assemblée Générale Extraordinaire
de l' Union Avicole Nantaise
Vertou le 13 janvier 2018**

Membres présents : Jean-Yves BALANANT, Christian BOUTIN, Roland BURBAN, Riobert CHEVILLON, Matthieu DELAHAYE, Guy DELANOE, Christophe DESBOIS, Sylvie DUPUCH, Patrice GLORY, Hervé GOMBAUD, Mathilde GUIBERT, Jean-Pierre JAUNATRE, Victor JAUNATRE, Laurent JOBIT, Jean-Luc LAGASSE, Bernard LAUNAY, André LEGUERN, Bernard LORANT, Laurent MAILLARD, Jean-Sébastien MARY, Daniel MAUGEIN, Paul MORNET, Olivier NICOU, Joseph PINEAU, Michelle PINEAU, Eliane POTIER, Gilbert POTIER, Jacques TASTIN, Patrick TESSIER.

La réunion débute à 16h22 avec le mot d'accueil du Président qui souhaite la bonne année à l'assemblée. Il souligne la présence nombreuse des auditeurs et remercie Matthieu Delahaye, adhérent, mais aussi représentant de la SHO et qui a permis à cette réunion d'avoir un rétroprojecteur.

1 - Approbation du PV de l'AG du 14 janvier 2017 : approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport moral du Président :

Jean-Luc Lagasse rappelle qu'à la suite de la décision de Laurent Jobit de ne plus être président, qu'il remercie de tout le travail accompli, il a accepté de prendre la présidence en ayant tout à fait conscience de la tâche importante. Il a voulu rendre service à une équipe sympathique et relancer notre association, car ce n'est pas évident d'avoir une exposition qui a lieu une année sur deux.

Le nouveau bureau, qui a pris ses fonctions en mars 2017, a bien travaillé.

Jean-Luc Lagasse a œuvré pour maintenir les missions de notre société avicole, il s'est rendu disponible pour les adhérents. Un effort conséquent a été porté sur le site internet qui a été relooké pour être encore plus attractif et permettre aux visiteurs d'avoir le maximum d'informations. Ce site est mis à jour régulièrement par la secrétaire. De plus en plus, les documents sont publiés sur le site ou envoyés par mail, ce qui permet de réduire les frais d'affranchissement.

Mission aussi de fournir l'identification, bagues et cartons d'origine qui seront distribués à la fin de l'AG et qui est gérée efficacement par Bernard Launay.

Mission aussi de promouvoir les races avicoles et d'avoir de bonnes relations avec les aviculteurs voisins. L'UAN se doit d'avoir un bon rayonnement au niveau du 44.

Jean-Luc Lagasse nous rappelle nos organismes de tutelle, SCAF, FFC, FFV, et SNC. Nous ne sommes pas encore affiliés à la FAEC au niveau des cobayes, ceci est peut-être à voir avec Samuel Boucher.

En 2017, a été créée l'UAAO, l'Union des Associations Avicoles de l'Ouest. La création de cette Fédération avait été demandée par la SCAF. C'est désormais par le biais de cette fédération que sont transmises les bagues et les CO et que sont prises les décisions par rapport à l'organisation des expositions. Il a semblé important à Jean-Luc Lagasse de s'y investir, il en est le secrétaire adjoint. L'UAN règle donc une cotisation unique à cette Fédération, ceci remplace les cotisations aux corps techniques SCAF, FFC, FFV, et SNC.

L'UAN a participé cette année à la Foire Internationale de Nantes du 10 au 17 avril. Cette présentation a eu un beau succès auprès des visiteurs.

L'UAN a organisé son exposition nationale en décembre. Ce n'est pas évident de structurer une exposition quand elle a lieu une fois sur deux. L'essentiel c'est d'avoir organisé. Les améliorations vont venir avec la régularité de l'organisation. Nous espérons donc que les problèmes sanitaires soient réglés.

Deux personnes souhaitent prendre du recul et ne plus faire partie du conseil d'administration; nous les récompenserons tout à l'heure et le président les remercie pour leur investissement.

L'association a regroupé 54 adhérents en 2017, 3 nouveaux adhérents se sont inscrits pour 2018.

3 - Rapport d'activités de la Secrétaire Générale :

Nous avons eu notre Assemblée Générale le 14 janvier 2017 et le comité directeur s'est réuni les 3 mars 2017, 16 juin 2017, et 24 novembre 2017, cette dernière réunion permettant de finaliser la préparation de l'exposition.

Présentation à la Foire de Nantes du 10 au 17 avril en lien avec le thème du Japon. Beaucoup de visiteurs très intéressés, de nombreux points positifs.

Exposition Nationale d'Aviculture les 9 et 10 décembre 2017 à la Beaujoire : 1022 animaux, 978 cages.

Des adhérents ont participé aux expositions voisines : Grand-Champ, Mayenne, Teloché, Challans, Rennes, Mortain. Il est important de montrer que notre association est présente dans les autres expositions afin d'amener, par réciprocité, des éleveurs à participer à notre exposition.

Le site internet, mis à jour régulièrement, est visité de plus en plus : en 2016, 1930 visiteurs, en 2017, 3530 visiteurs ce qui représente une augmentation de 83%. Les pics les plus importants en novembre et décembre, 422 et 302 en 2016, 580 et 525 en 2017.

4 - Rapport financier du trésorier :

Sur l'exercice 2017, les recettes sont de 17485,50 € et les dépenses de 15196,32 €. Le bénéfice s'élève donc à 2289,18 €.

Quelques précisions : Le bilan de l'exposition reste mitigé; pour l'instant + 800 € mais avec des factures à venir, cela risque d'être + 200 €. Par contre, la présentation à la Foire de Nantes a été plus positive grâce à la subvention accordée. On espère que cela sera reconduit cette année : 70000 visiteurs, une belle publicité sur France Bleue.

Le montant des bagues et CO est beaucoup plus important qu'en 2016 : avant, la SCAF prélevait l'année d'après, cette année l'UAAO a encaissé le chèque tout de suite. Cette situation va se rééquilibrer l'année prochaine.

Le budget affranchissement est en hausse : les cartes adhérents ont été envoyées par courrier, de même environ une centaine de feuilles d'inscription, les feuilles d'engagement et des convocations pour l'AG.

5 - Approbation des différents rapports, quitus de la gestion :

Les différents rapports sont approuvés à l'unanimité. Il est donné quitus de l'année écoulée.

6 - Nouveaux statuts, changement de siège social :

Les anciens statuts dataient de 1979, ils étaient donc obsolètes. La modification des statuts ne peut se faire qu'en Assemblée Générale Extraordinaire avec comme quorum la moitié des adhérents plus un membre. 3 réunions du comité directeur ont permis d'amender ces nouveaux statuts.

Lecture en est faite par Jean-Luc Lagasse.

Quelques précisions : modification du siège social au domicile de la présidence, ce siège social peut être déplacé sur décision de CA; 14 membres dans le conseil d'administration au lieu de 16, élus pour 3 ans avec des élections uniquement tous les 3 ans, un tirage au sort sera effectué pour les sortants dans 3 ans; le CA doit avoir un quorum de 8 membres sinon les décisions ne peuvent être validées; le CA peut coopter un nouveau membre mais sous réserve que cette proposition soit entérinée à l'AG suivante; dans le bureau pas de ligne directe entre les membres sauf sur les fonctions d'adjoint; si l'association est dissoute, l'avoir sera reversé à une œuvre caritative ...

Question posée par Joseph Pineau : qu'en est-il de l'accueil des nouveaux adhérents ? Il propose qu'il y ait une personne référente dans le bureau qui pourrait s'occuper de ce point-là. Dans le même ordre d'idée, il est demandé que les nouveaux soient plus encadrés afin de savoir ce qu'ils doivent faire durant l'exposition. Le prochain comité directeur réfléchira sur cette question.

L'Assemblée Générale donne son accord à l'unanimité à main levée pour l'adoption de tous les articles des nouveaux statuts et pour le changement de siège social : 101 Le Doux 44390 SAFFRÉ.

7 - Elections des membres du Conseil d'Administration :

10 candidats sortants sont rééligibles, 1 nouveau candidat se présente.

L'élection a lieu à bulletin secret, 29 votants, la majorité est donc de 16.

Sont réélu(e)s Roland BURBAN (28 voix), Christophe DESBOIS (29), Sylvie DUPUCH (27), Hervé GOMBAUD (28), Laurent JOBIT (29), Jean-Luc LAGASSE (28), Bernard LAUNAY (29), Laurent MAILLARD (29), Jean-Sébastien MARY (28), Patrick TESSIER (28). Est élu Patrice GLORY (28).

8 - Projets 2018, réponses aux questions écrites parvenues avant l'AG :

Notre exposition nationale aura lieu les 15 et 16 décembre 2018 à la Beaujoire. Nous avons le Vase de Sèvres, prix du Président de la République. Quelques championnats régionaux sont déjà annoncés : le pigeon Cauchois, l'APADOM, la poule soie.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG se termine à 18h10.

Sont récompensés pour leur investissement, Bernard Lorant, Gilbert Potier, Bernard Launay et Christian Boutin. La soirée se termine par un moment de convivialité autour d'un buffet froid et de la traditionnelle galette des rois.

La secrétaire Sylvie Dupuch.